

Image not found or type unknown



Régime des plus values mobilières

Par **lcnanoujm_old**, le **09/11/2007** à **10:30**

Bonjour,

Puis-je avoir des informations sur le régime des plus values mobilières et des déclarations fiscales à souscrire dans le cadre d'une cession de parts? Je cède, en effet, à deux acquéreurs les 15% de parts sociales que je possède dans une SARL. Il est à noter que je ne suis pas imposable.

Merci